

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26090855

26 JUN 2026

Greffe



N° d'entreprise : **0699 832 432**

Nom

(en entier) : **Pascal FLORIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue des Ardennes 33 à 4130 TILFF**

**Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
03/06/2026**

Est présent l'actionnaire unique :

-Pascal Florin, détenteur de 100 actions.

La séance est ouverte à 11 heures.

Les associés présents représentent 100 % du capital souscrit.

Le quorum requis étant atteint, l'assemblée peut délibérer et statuer valablement sur tous les objets figurant à son ordre du jour, à savoir :

-Décision d'opter pour la gratuité du mandat de Pascal Florin

Sur base de l'article 12 des statuts de la société, l'assemblée générale décide à l'unanimité que le mandat d'administrateur de Monsieur Pascal Florin sera exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Certifié sincère et conforme, le 03/06/2026.

Pascal Florin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : **Nom et signature** (pas applicable aux actes de type « Mention »).